**U12****U13**

GUIDE & RÉGLEMENT 2024-2025

VERSION SEPTEMBRE 2024

U12 : Sur-classement : 3xU11 maximum
Sous-classement : U13F illimitéesU13 : Sur-classement : 3xU11 maximum
Sous-classement : U14F illimitées

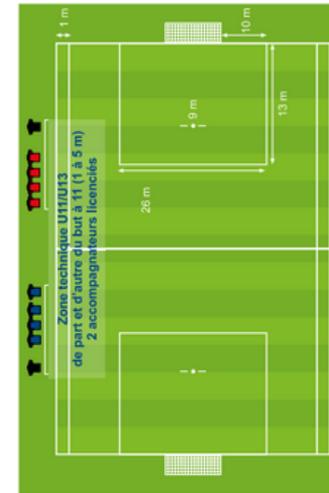
1- LES RÈGLES (FOOT À 8)

**PLATEAUX À 3 OU 4 ÉQUIPES, 2 RENCONTRES DE 30MIN SOIT 60MN**
MAXIMUM DE TEMPS DE JEU PAR JOURNÉE

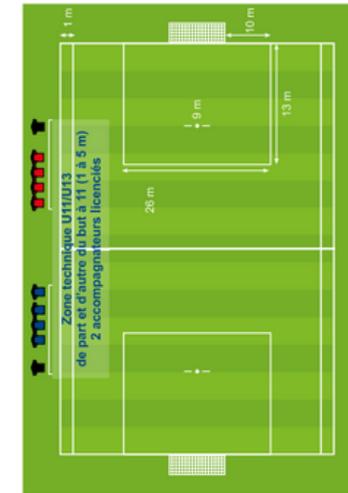
1. Suivre la fiche "les règles du club recevant un plateau" pour la mise en place du plateau
2. Si la surface de réparation n'est pas tracée, possibilité de la délimiter avec des coupelles : 10 m à droite et à gauche des poteaux de but et à la ligne des 13 m (26 m x 13 m)
3. **Chaque joueur doit démarrer une période**
4. Il est interdit de marquer directement sur l'engagement/coup d'envoi, et l'adversaire doit être à 6 m
5. Coup de pied de but : Libre dans la zone virtuelle 6 m x 9 m (délimitée par la largeur des montants du but et le point de réparation). Placement libre des joueurs (idem foot à 11)
6. Il est également interdit au gardien de prendre le ballon à la main sur une passe en retrait volontaire d'un partenaire, sinon coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13 m. Mur autorisé à 6 m
7. Relance du gardien: pas de frappe de volée ou de demi-volée, sinon coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13 m
8. Les touches se font à la main (adversaire à 2m), et les coups francs sont directs ou indirects (selon les règles du football à 11), avec mur autorisé à 6 m
9. Le penalty est tiré à 9m
10. **Arbitrage** : Deux joueurs participant au plateau doivent arbitrer à la touche, avec un changement toutes les 15 minutes

2- ORGANISATION DU PLATEAU

TERRAIN 1 (2 ÉQUIPES)



TERRAIN 2 (2 ÉQUIPES)

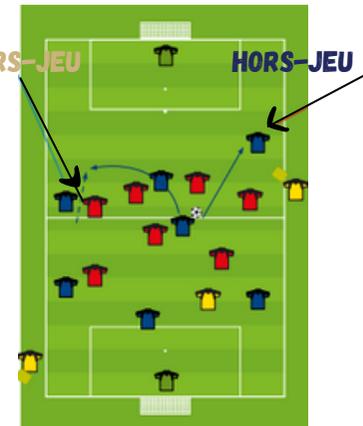


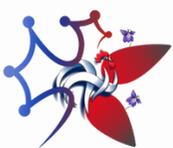
3- LES HORS-JEU

HORS-JEU À PARTIR DE LA LIGNE MÉDIANE (1/2 TERRAIN)

- LE HORS-JEU EST JUGÉ AU DÉPART DU BALLON
- LE RECEVEUR DOIT FAIRE ACTION DE JEU
- UN JOUEUR EST EN POSITION DE HORS-JEU S'IL EST PLUS PRÈS DE LA LIGNE DE BUT ADVERSE QUE DEUX AUTRES ADVERSAIRES
- IL N'Y A PAS DE HORS-JEU SUR UNE TOUCHE NI SUR UNE SORTIE DE BUT

PAS HORS-JEU HORS-JEU





RÈGLEMENT CATÉGORIES U12 & U13 SAISON 2024-2025

GRUPE D1

ENGAGEMENT VOLONTAIRE UNIQUEMENT DES ÉQUIPES 1 SOUHAITANT ÉVOLUER EN D1

GRUPE D2

ENGAGEMENT VOLONTAIRE, 1 OU PLUSIEURS ÉQUIPES PAR CLUB

PHASE 1

- 4 journées de plateaux à 3 ou 4 équipes
- 8 matchs

BRASSAGE :

- 7 poules de 7 ou 8 équipes
- Poules par secteur / inter-secteur
- **Pas de descente au niveau D2**

- 6 journées de plateaux à 3 ou 4 équipes.
- 12 matchs

BRASSAGE :

- X poules de 12 à 20 équipes.
- Poules par secteur.
- **Pas de montée en niveau D1**

PHASE 2

- 6 journées de plateaux à 3 ou 4 équipes
- 12 matchs

- 4 poules de 12 à 16 équipes constituées par niveau à partir des résultats de la phase 1 de **BRASSAGE**.
- Poules par **Intersecteur**

- 8 journées de plateaux à 3 ou 4 équipes.
- 16 matchs

- X poules de 12 à 20 équipes.
- Constitution des poules par niveau à partir des résultats de la 1ère phase de **BRASSAGE**.
- **Secteur ou intersecteur** pour éviter au maximum les déplacements trop lointains

PHASE 3

- 6 journées de plateaux à 3 ou 4 équipes.
- 12 matchs

- 4 poules de 12 à 16 équipes constituées par niveau à partir des résultats de la seconde phase.
- Poules par **Intersecteur**



OBLIGATIONS U12-U13 D1

- **PORT OBLIGATOIRE D'UNE CHASUBLE D'IDENTIFICATION POUR LES ÉDUCATEURS**
- **PARTICIPATION OBLIGATOIRE À LA RÉUNION DE DÉBUT DE SAISON DÉDIÉE À LA CATÉGORIE.**
- **L'ÉDUCATEUR RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE DOIT POSSÉDER AU MOINS L'UN DES DIPLÔMES SUIVANT :**
CFI U10-U13 OU DF RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOTBALL OU BMF ET PLUS PARTICIPATION DANS LES MEILLEURES POULES EN PHASE 3 CONDITIONNÉE AU RESPECT DE CES OBLIGATIONS